

Nouveau cœur du village  
Carrouge/VD 2007 - 2009



La Commune de Carrouge est située à 723 mètres d'altitude, sur un point haut, entre crête et creux. Les dégagements latéraux s'orientent vers le grand paysage. Le village est traversé par la route cantonale RC 636c, très fréquentée, dont le caractère tranchant favorise une vitesse exagérée.

Le centre du village se résumant à un «instant» sur le parcours routier ponctué par le vieux Collège, qui abrite aussi les bureaux communaux, le concept urbano-architectural ne s'est pas restreint à la proposition de l'architecture du bâtiment demandée par le concours.

Ainsi est né un espace urbain central, nouveau cœur du lieu qui, coupant l'élan routier, marque l'identité du village par sa nouvelle (et unique !) place de rencontres. L'espace public ainsi séquencé induit certaines obligations de comportement : en premier celle qui concerne les conducteurs de véhicules toutes catégories, mais aussi celle des habitants-piétons, qui tous, se voient reconsidérés comme partenaires-utilisateurs d'un espace-place communautaire. Un parcours linéaire de transit, interrompu par une «plateforme» indicative qui suggère la... Place du Village !

Et cela sans autres restrictions policières, mais uniquement basé sur l'intelligence et la compréhension humaine des utilisateurs, sensibles aux signes lancés par l'aménagement spatial et architectural.

Un grand escalier-gradin relie la place urbaine à une place haute plus protégée, le préau d'école. La composition formée du vieux Collège et du nouveau bâtiment cadre ces deux places et permet une relation directe et différenciée de chacune des fonctions aux espaces extérieurs.

Le nouveau bâtiment est une maison très profonde (18m) et obligatoirement dotée d'une toiture à 2 pans (règlement PPA), qui donne lieu à 4 appartements conçus comme des maisonnettes et un commerce au rez-de-chaussée. L'essentiel... la maîtrise de la lumière naturelle sur une si grande profondeur. Donc : 4 triplex en demi-niveaux dont le centre est baigné de lumière zénithale.





La composition volumétrique s'exprime en une mise en lumière et en ombre, par le jeu des percements et niches en creux et des éléments saillants, tels que les encadrements de fenêtres.

Le bâtiment se présente alors comme un objet sculpté sur la nouvelle place du village.



#### Le bâtiment est un récepteur de lumière

... A chaque nouveau pas dans la montée vers la lumière zénithale, le regard découvre la diversité des angulations de l'espace et la fluidité des profils

... La polycécnie engagée décline la gamme de ses blancs colorés intérieurs, venant se conjuguer avec la peau d'ardoise extérieure de l'ouvrage

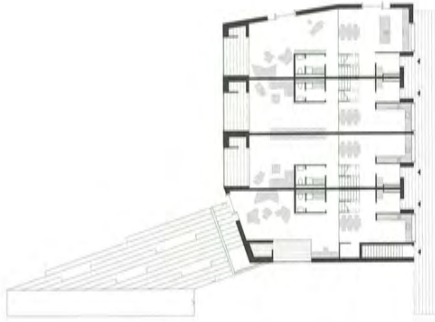
... Selon la course du soleil, l'ardoise réceptrice devient miroir et prend dans l'ombre une tonalité verte ou bleutée sur laquelle passe dans une mouvance toujours renouvelée des reflets aux nuances de cobalt, de violet ou de terre d'ombre



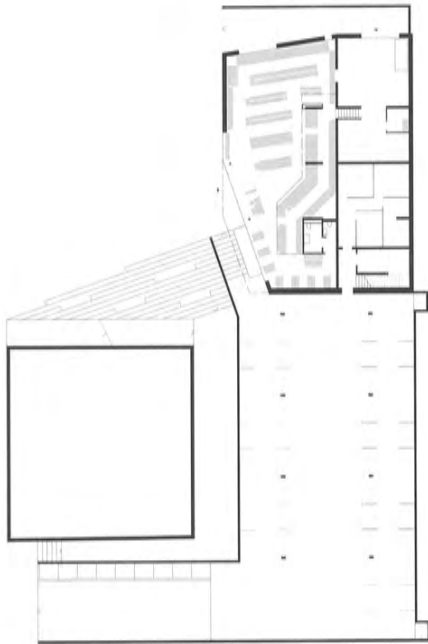




étage

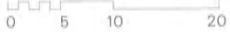


rez sup



rez

rez inf



**Maître de l'ouvrage :**  
Commune de Carrouge VD

**Architecture, planification générale :**  
Luscher Architectes SA  
Rodolphe Luscher  
Architecte FAS/SIA, urbaniste FSU  
Atelier d'architecture et  
de planification urbaine  
Bd. de Grancy 37  
CH-1006 Lausanne  
info@luscher.ch  
www.luscher-architectes.ch  
Responsable de projet :  
Joëlle Schumann

**Polychromie :**  
J.-F. Reymond, artiste-peintre

**Ingénieur civil :**  
Küng & Associés SA  
CH - Payerne

**Ingénieur électricien :**  
Perrin & Spaeth  
CH - Lausanne

**Ingénieur chauffage-ventilation-sanitaire :**  
BESM SA  
CH - Granges-Marnand

**Ingénieur acousticien :**  
Ecoacoustique SA  
CH - Lausanne

**Ingénieur circulation :**  
RGR Robert-Grandpierre et Rapp SA  
CH - Lausanne

**Historique :**  
2007 concours sur préqualification -  
1<sup>er</sup> prix  
2008 début des travaux  
2009 mise en service

**Volume SIA :**  
8224 m<sup>3</sup>  
**Surface de Plancher :**  
1'813 m<sup>2</sup>  
**Coût des travaux TTC :**  
CHF 3'432'000.- (CFC 2)



**Un volume sculptural  
dans une enveloppe homogène**

La matérialisation du projet offre un volume unitaire, recouvert en toiture et en façade du même matériau : l'ardoise, dont la tonalité n'est pas sans rappeler les chaînages de molasse du bâtiment communal.

